

Type Diplôme : Master M1 & M2

COMPOSANTE	ELM	ELM_Antenne	
MENTION	Monnaie, banque, finance, assurance		
CODE DIPLOME	IMMBF18		
Session M1	Session Unique		
Session M2	Session Unique		
Régime d'inscription	Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation		Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation

Parcours Type en Master 1		Parcours Type en Master 2	
Monnaie, Banque, Finance, Assurance		Conseiller Clientèle de Professionnels (CCPRO)	
Heures Maquette Année 1	Heures Valorisées Année 1	Heures Maquette Année 2	Heures Valorisées Année 2
676	676	708	45

COMPENSATION

Les M.C.C. déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE
Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECU.

Obtention du Semestre
En M1 : Le semestre est acquis dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au sein de chaque semestre, il y a compensation entre les UE. Note éliminatoire aux UE voir en dessous. En M2 : L'année est acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Il y a compensation entre les UE.

Obtention de l'Année
En M1 : L'année est acquise dès lors que l'étudiant a validé ses 2 semestres. Il n'y a pas de compensation entre les semestres afin de valider l'année. En M2 : L'année est acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale, compensée entre toutes les UE.

Note éliminatoire/ Note seuil
En M1 : Note éliminatoire en dessous de 08/20 à l'une des UE.

REDOUBLEMENT

Non

Textes réglementaires

Arrêté du 20 juillet 2010 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 27 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

